VIVRE À ANGERS

AVRIL 2016 / N°399

www.angers.fr

ACTU ANGERS
Une journée citoyenne pour embellir sa ville

L'INVITÉ
Christian Roblédo président de l'université

REPORTAGE
Dans les coulisses d'Amphitéa

Un budget tourné vers l'avenir

Angers

JEAN-PATRICE CAMPION

L'équipe de France de foot espoirs affrontait l'Écosse pour le compte des éliminatoires de l'Euro 2017, le 24 mars, sur la pelouse de Jean-Bouin qu'elle n'avait pas foulée depuis 2011. Résultat: une belle victoire 2-0 et la première place de son groupe de qualification devant l'Islande. Emmenés par un Adrien Rabiot flamboyant et la nouvelle pépite rennaise Dembele *(photo)*, les bleuets ont été freinés quatre jours plus tard face à la Macédoine (1-1), au Mans. Un nul qui risque de les mener à une phase de barrage.

JEAN-PATRICE CAMPION

La première édition des "Printemps de Terra" a réuni 30 000 visiteurs pendant le week-end de Pâques. Au programme de ce rendez-vous consacré à la promotion de la filière végétale angevine, un vide-jardin, un marché aux plantes, un village d'artisans, l'opération "J'adopte une plante" et "Végépolys en fête". Une fois l'événement passé, place au fonctionnement classique du parc avec ses 275 000 espèces à découvrir et ses nombreuses attractions familiales. www.terrabotanica.fr

SOMMAIRE

04 | Dossier
Un budget ambitieux et réaliste

08 | Le point
Le premier budget
de la communauté urbaine

THIERRY BONNET

10 | Actu
- Une journée citoyenne pour embellir sa ville | 10
- L'élite de la natation synchro à Jean-Bouin | 12
- Angers fête l'Europe : la Pologne à l'honneur | 14
- Helpline crée 100 emplois à Angers | 15
- Airinov ouvre un pôle agronomique | 17

18 | L'invité
Christian Roblédo
président de l'université d'Angers

20 | Reportage
Dans les coulisses d'Amphitéa

22 | Quartiers
- Conseils de quartier : des habitants s'engagent dans la vie locale | 22
- L'école Gérard-Philipe rouvre à la rentrée | 23
- Elles s'entraident pour trouver un job | 24
- Les actions de la Ville au Lac-de-Maine | 25

26 | Communes
- Sport et patrimoine avec le trail de la boule de fort | 26
- Fenêtres végétales sur les basses vallées angevines | 27
- Au sud, des sites naturels à découvrir | 28

29 | À l'affiche
Le retour du festival Cirque[s]

30 | Tribunes

31 | Histoire
Village-Anjou, le premier village expérimental

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable du pôle média :** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, Benoit Chanteloup, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 93 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 2e trimestre 2016. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

C'est votre budget !

THIERRY BONNET

Le budget primitif de la Ville d'Angers en 2016 s'équilibrera à 262 millions d'euros, dont 54 seront consacrés à l'investissement. La majorité municipale l'a voté le 29 mars dernier à l'issue d'une présentation détaillée.

Ce budget est un outil pour développer le territoire tout en améliorant le quotidien des habitants. Malgré la baisse drastique des dotations de l'État, il répond à deux de nos engagements majeurs que nous tiendrons pendant tout le mandat : ne pas augmenter les taux d'imposition et maintenir un niveau d'investissement adapté.

Ambitieux et maîtrisé, réaliste et responsable, ce budget traduit de façon concrète le choix de l'alternance que les Angevins ont fait il y a deux ans au moment des élections à la mairie.

Ce choix, votre choix, c'est celui de la proximité, du cadre de vie, du développement économique ou encore des équipements structurants.

Nous allons donc poursuivre le plan Urgence voirie, le Plan places, le déploiement de la vidéoprotection, la végétalisation du centre-ville, la réhabilitation du centre de congrès… Nous allons aussi transformer le parc des sports de la Baumette et lancer le chantier de la maison de quartier du Lac-de-Maine. Cette liste, bien entendu, est loin d'être exhaustive.

Nous ne sommes pas dans les images de synthèse et les projets hypothétiques à 40 ans, mais dans le concret, le réel et le réalisable dès ce mandat, tout en étant au service d'une vision d'Angers cohérente sur le long terme que nous avons développée en 2014.

Le budget volontariste que nous avons bâti cette année encore avec l'ensemble des services municipaux permet d'appliquer à la lettre le programme pour lequel vous nous avez élus. C'est le devoir et l'honneur de celles et ceux à qui vous avez accordé votre confiance.

Peut-il en être autrement ? Sincèrement, je ne le pense pas. Car je ne conçois pas l'action publique autrement que dans le respect des engagements pris devant les électeurs.

Après seulement 24 mois de mandat, 109 de nos 126 propositions de campagne ont été soit réalisées soit initiées. Ce chiffre témoigne à lui seul de l'énergie que nous mettons – et que nous continuerons de mettre – quotidiennement au service des Angevins et de notre ville.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Un budget ambiti

Dans les 54 millions d'euros d'investissement, la voirie et la végétalisation du cœur de ville démarrée avec la promenade du Bout-du-Monde.

eux et réaliste

THIERRY BONNET

Le budget de la Ville a été voté au conseil municipal du 29 mars. Fidèle aux orientations budgétaires débattues il y a un mois, il prévoit un niveau d'investissement adapté et une baisse des dépenses de fonctionnement.

Les finances de la Ville nécessitent une vigilance de tous les instants pour ne pas voir la capacité d'investissement de la collectivité fondre comme neige au soleil. *"La situation n'est pas inquiétante,* juge le maire Christophe Béchu. *Mais la baisse vertigineuse des dotations de l'État qu'Angers subit comme toutes les autres villes françaises nous impose une rigueur budgétaire d'autant plus que, fidèles à nos engagements, nous n'augmentons pas les taux d'imposition."* Malgré cela, le budget primitif pour cette année prévoit dans sa balance générale un maintien des recettes de fonctionnement à hauteur de 226,6 millions d'euros (+0,2 % par rapport à 2015). L'autofinancement brut s'élève à 18,5 millions. Une somme à ramener à 9,1 millions une fois remboursées les annuités de la dette, capital et intérêts. Et même à 3,6 millions en raison du transfert de certaines compétences et recettes vers Angers Loire Métropole, suite au passage de cette dernière en communauté urbaine [1]. Quant aux dépenses d'investissement, elles se situent autour de 54 millions d'euros, soit 3 millions d'euros de plus que l'an passé.

54 millions d'euros d'investissement

La Ville a souhaité conserver cette capacité d'investissement nécessaire au développement du territoire. Parmi les principales dépenses inscrites au budget : les plans Places et Urgence voirie, le projet Cœur de Maine, le parc des sports de la Baumette, la végétalisation du cœur de ville, le programme de rénovation urbaine, l'équipement en vidéoprotection, la réhabilitation du centre de congrès, l'entretien du patrimoine immobilier et la réhabilitation des structures de la petite enfance (écoles, crèches et accueils de loisirs), la maison de quartier du Lac-de-Maine, les zones d'aménagement concerté (ZAC)…

Maîtrise historique du budget de fonctionnement

Autant d'opérations financées par des recettes dont l'épargne, mais aussi par le recours à un emprunt d'équilibre de l'ordre de 17,8 millions d'euros (1 million d'euros de moins qu'en 2015) et surtout par une maitrise des dépenses de fonctionnement qui vont connaître une baisse de 0,2 %. Cela grâce notamment à une stabilisation des charges de personnel (+0,5 %), une baisse des frais de fonctionnement (-0,7 %) et des subventions (-1,2 %).

> *Conserver une capacité d'investissement pour développer le territoire.*

Baisse des dotations de l'État

C'est une constante depuis 2014 : les dotations de l'État versées aux collectivités ne cessent de baisser. Par exemple, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est en recul de 4 millions d'euros par rapport à l'an passé. Depuis 2014, c'est un manque à gagner de 8 millions d'euros. *"Malgré cette situation délicate, notre bonne gestion des deniers publics nous permet de dégager des marges de manœuvre et de réaliser ce que nous avions annoncé aux Angevins en 2014"*, insiste Emmanuel Capus, adjoint aux Finances. ■

(1) Les compétences municipales transférées à la communauté urbaine ayant évolué en 2016.

Des subventions en baisse

Ce budget primitif 2016 prévoit une baisse des subventions de fonctionnement, notamment aux associations. La situation budgétaire contrainte à laquelle la Ville doit faire face nécessite des efforts de tous. Dès son élection, l'équipe municipale a organisé les Assises de la vie associative. Objectif : remettre à plat les relations entre la Ville et les associations, en matière d'aide financière et de mise à disposition de locaux notamment. La baisse moyenne de 3,6% des subventions aux associations décidée cette année n'est pas un taux qui s'applique à l'ensemble des structures. Le montant des aides a été étudié au cas par cas pour permettre davantage d'équité, et pour que les deniers publics attribués répondent à de vrais besoins sur le terrain, sans doublonner avec des services déjà assurés par la municipalité. Bien évidemment, la Ville reste à l'écoute des associations pour continuer à les accompagner et les aider à financer des projets. Les maisons de quartier sont aussi concernées par la mesure. La baisse moyenne de leur subvention sera de l'ordre de 10% sur trois ans et cela, une fois encore, en tenant compte des situations financières de chacune d'elles, notamment en matière de réserve de trésorerie. ■

Dette sécurisée

L'évolution de la dette est limitée et les emprunts contractés (17,8 millions d'euros en 2016 contre 18,8 millions en 2015) sont totalement sécurisés. La Ville bénéficie de surcroît de taux particulièrement bas ce qui lui permet d'avoir une capacité de désendettement – le rapport entre le montant de la dette et l'autofinancement brut – elle aussi satisfaisante avec 6,1 années de remboursement (9,3 années après le transfert de compétences à la communauté urbaine). Pour 2016, les annuités d'emprunt, en capital et intérêts, se chiffrent à 9,4 millions d'euros. ■

LES DÉPENSES DE LA VILLE

FONCTIONNEMENT

208 M€
(-0,2%)

SUBVENTION AU CCAS
12,1 M€ (0%)

AUTRES SUBVENTIONS
31 M€ (-1,2%)
- Associations (24,9 M€)
- Organismes publics (6,1 M€)

PERSONNEL
114,1 M€
(+ 0,5 %)

FONCTIONNEMENT DES SERVICES
50,9 M€
(-0,7%)

Électricité, chauffage, carburant, nettoyage, assurances, fournitures...

LES RECETTES

L'argent qui entre dans les caisses de la Ville provient essentiellement des recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 226,7 millions d'euros (+0,2% comparé à 2015). Elles comprennent le produit de la fiscalité, les dotations de l'État, de l'Agglomération et les produits d'exploitation et autres recettes exceptionnelles (taxes, droits de place, allocations compensatrices, participations de la CAF...). Quant aux recettes d'investissement, elles s'équilibrent avec les dépenses du même nom à 54 millions d'euros grâce au fonds de compensation de la TVA, les subventions ou encore l'autofinancement net...

0 %
Évolution des taux d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties).

42 M€
Estimation de la perte cumulée des dotations de l'État entre 2014 et 2020.

50 M€
par an en moyenne inscrits au plan pluriannuel d'investissements.

INVESTISSEMENT

54 M€
(+3 M€)

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
25,4 M€

- Zones d'aménagement concerté (7,6 M€)
- Voirie (4,1 M€)
- Cœur de Maine (1,8 M€)
- Rénovation urbaine (0,6 M€)...

PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION
12,9 M€

- Réparation et entretien du patrimoine immobilier (8,4 M€)
- Informatique (2,9 M€)...

ÉDUCATION, CULTURE ET SPORTS
7,6 M€

- Parc des sports de la Baumette (1,7 M€)
- Constructions et réhabilitations dans les écoles, crèches, accueils de loisirs (1,5 M€)
- Nouvelle patinoire (0,9 M€)...

CADRE DE VIE, SERVICES DE PROXIMITÉ
4,3 M€

- Parcs et jardins (0,9 M€)
- Végétalisation du cœur de ville (0,7 M€)
- Vidéoprotection (0,5 M€)...

SOLIDARITÉS
2,2 M€

Maison de quartier du Lac-de-Maine (1,1 M€)...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
1,6 M€

Réhabilitation du centre de congrès (0,7 M€)...

-0,2 %	9,4 M€	2,31 %
La baisse des dépenses de fonctionnement.	Les annuités d'emprunt (capital et intérêts).	Le taux moyen d'emprunt. (3,35% pour les villes de plus de 100 000 habitants).

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Emmanuel Capus
adjoint au maire
en charge des Finances

Comment définiriez-vous ce budget primitif pour 2016 ?
C'est avant tout un budget rigoureux. Angers, comme toutes les collectivités locales, est victime des baisses massives des dotations de l'État et se voit dans l'obligation d'une maîtrise drastique de ses charges. Ce que nous avons réussi cette année avec une baisse de 0,2 % des dépenses de fonctionnement. Un chiffre historique qui prouve nos efforts de bonne gestion et qui permet de présenter un budget ambitieux, résolument tourné vers l'avenir, et de dégager une enveloppe de 54 millions d'euros consacrés à l'investissement.

Quelles sont les grandes opérations envisagées ?
85 % des engagements pris devant les Angevins en 2014 sont désormais en route et même terminés pour certains. On retrouve ainsi inscrits au budget 2016 les opérations d'urbanisme et de développement économique dans les zones d'aménagement concerté (ZAC), le projet de reconquête des berges Cœur de Maine, les plans Places et Urgence voirie, l'aménagement du parc des sports de la Baumette, la vidéoprotection ou encore la végétalisation du cœur de ville. Nous nous étions engagés à maintenir un niveau d'investissement à hauteur de 50 millions d'euros chaque année jusqu'à la fin du mandat. Nous le ferons.

"Un budget ambitieux, résolument tourné vers l'avenir."

Les finances de la Ville ne sont donc pas inquiétantes ?
Elles le seraient si nous restions les bras croisés à subir les coupes franches de l'État. L'équation deviendrait alors insoluble. Nous avons choisi au contraire d'être combatifs pour continuer à apporter un haut de niveau de services aux Angevins et à aménager la ville. Nous pouvons aussi nous réjouir d'avoir une dette saine. La formule peut sembler inappropriée mais c'est bel et bien le cas. Les emprunts que nous contractons sont sécurisés avec des taux particulièrement bas. Certes la dette augmente mais la hausse est raisonnable, bien en-dessous de la moyenne des villes de notre strate. ■

Budget ALM : soutenir l'emploi pour préparer l'avenir

Des dépenses de fonctionnement contenues, un niveau d'investissement élevé, des taux d'imposition inchangés et une dette en recul : voici les grandes caractéristiques du premier budget de la communauté urbaine.

RICHEZ ASSOCIÉS

THIERRY BONNET

SHUTTERSTOCK

THIERRY BONNET

291,6 millions d'euros
DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Les charges de fonctionnement sont contenues (+ 1%) et les dépenses de personnel maîtrisées (+ 0,3 %).

-24 millions d'euros
RECUL DE LA DETTE
au 1er janvier, depuis 2014 et sécurisation des emprunts "à risque".

C'est un budget qualifié de "*rigoureux et responsable*" que Marc Laffineur, vice-président chargé des Finances, a présenté le lundi 14 mars en conseil communautaire. *"Un budget prudent, qui permet toutefois d'être volontaires sur nos investissements, de préparer l'avenir et qui va soutenir l'emploi dans les entreprises de notre territoire."*

108,8 millions d'euros d'investissement sont en effet inscrits pour cette année 2016. Les principales lignes concernent la voirie (21,1 millions d'euros), l'urbanisme, le logement et l'aménagement urbain (17,9 millions d'euros), le cycle de l'eau (16,2 millions d'euros), le développement économique (14 millions d'euros)… *"Soit 15 % d'investissement de plus que l'an passé pour l'assainissement, le remplacement des canalisations d'eau potable, les déchets, les transports… ce qui en termes de soutien à l'économie locale représente un poids certain*", insiste le président, Christophe Béchu.

Fiscalité : pas de hausse

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement sont contenues (291,6 millions d'euros). *"Une nécessité absolue du fait de la baisse de la dotation versée par l'État"*, a ajouté le vice-président. Autre motif de satisfaction pour Marc Laffineur : le recul de la dette. *"Angers Loire Métropole s'était beaucoup endettée, notamment pour la réalisation de la ligne A du tramway. Or depuis deux ans nous avons réussi à diminuer cet endettement de 24 millions d'euros."*

Parallèlement, les emprunts dits "à risque" de la communauté urbaine ont été en partie sécurisés.

Les taux d'imposition sont quant à eux inchangés par rapport à l'an passé, pour les particuliers comme pour les entreprises. *"Ne pas augmenter la fiscalité, c'est aussi préparer l'avenir*, insiste Marc Laffineur. *C'est même primordial si on veut que l'économie puisse reprendre."* ■

Ordures ménagères : quatre zones pour la TEOM

Un même taux pour un service identique : c'est le principe désormais appliqué au calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur le territoire. Quatre zones rassemblant les communes ayant un niveau de service équivalent ont été définies (nombre de ramassages, points d'apport volontaire, collecte en porte à porte…). Les taux varient de 7,79 % à 12,45 %, soit un taux moyen de 9,08 %, en baisse de 2 % par rapport à 2015.

0 %
D'AUGMENTATION
des taux d'imposition

3,7
millions d'euros
DE RECETTES SUPPLÉMENTAIRES
grâce au passage en communauté urbaine. Entre 2014 et 2020, la perte cumulée de dotation globale de fonctionnement, versée par l'État, sera de 28 millions d'euros. Elle aurait été de 46,6 millions d'euros sans la communauté urbaine.

108,8
millions d'euros
DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
En dehors de la voirie, les principaux investissements concernent l'urbanisme et le logement (17,9 millions d'euros), le cycle de l'eau (16,2 millions d'euros), le développement économique (14 millions d'euros) et les déplacements (12,7 millions d'euros).

EAU POTABLE : 3,40 EUROS LE M³

Pour 2016, le prix du m³ d'eau potable est fixé à 3,40 euros TTC, soit une augmentation de 1,63 % pour les consommateurs raccordés au réseau d'assainissement collectif (+ 0,60 % pour les personnes équipées d'un assainissement autonome).
Ce prix tient compte de l'évolution des redevances de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, en diminution de 2 centimes par m³, et des investissements nécessaires pour le renouvellement et l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement. "*4,5 millions d'euros sont inscrits au budget 2016 pour les réseaux d'eau potable, 8 millions d'euros pour l'assainissement*, détaille Laurent Damour, vice-président. *Des investissements indispensables pour limiter les fuites, la pollution, changer et réparer les canalisations parfois très anciennes.*"

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Marc Laffineur

vice-président
en charge des Finances

Construire le premier budget de la communauté urbaine, était-ce un exercice complexe ?
Oui parce que nous avons volontairement contraint nos dépenses, fait les choix politiques et les arbitrages responsables qui s'imposaient, comme celui du report de la seconde ligne de tramway par exemple. Si nous avions opté pour une réalisation suivant le calendrier initial, nous aurions dû augmenter les taux d'imposition de 15 à 20 % ! Or nous avions également un préalable : celui de ne pas augmenter les taux d'imposition, ainsi que nous nous y étions engagés. Nous avons également fortement contenu nos dépenses de fonctionnement qui ne progressent que de 0,3 % sur le budget principal alors que la masse salariale progresse mécaniquement d'environ 2 % chaque année.

Comment qualifiez-vous ce budget ?
C'est un budget rigoureux qui prépare l'avenir avec un niveau d'investissement soutenu de près de 109 millions d'euros. En incluant la voirie, déléguée par les communes à la communauté urbaine, la collectivité n'a jamais autant investi. Certes une partie des chantiers programmés aurait été réalisée par les communes, mais pas la totalité. Nous préparons l'avenir également en augmentant petit à petit l'enveloppe destinée au renouvellement des canalisations d'eau et d'assainissement. Jusqu'ici leur taux de remplacement était de 100 ans au lieu de 50 à 60 ans. La rénovation des canalisations est urgente, leur mauvais état pouvant entraîner des affaissements de chaussées comme ce fut le cas sur plusieurs communes du territoire au cours des cinq dernières années. J'ajoute à cela l'effort en faveur de la recherche et du développement économique ainsi que les crédits destinés aux études pour la deuxième ligne de tramway : là encore des choix importants pour l'avenir, les entreprises et l'emploi, notre priorité.

Qu'en est-il de la dette de la communauté urbaine ?
Nous l'avons fortement diminuée en passant, depuis 2014, de 381,5 à 357,7 millions d'euros. Parallèlement nous avons restructuré la dette toxique : 40 % des emprunts étaient à haut risque, il en reste aujourd'hui 29 % pour lesquels nous sommes en discussion avec l'État. ■

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Comme l'an passé, des habitants vont se mobiliser pour effectuer des plantations dans les quartiers.

Une journée citoyenne pour embellir sa ville

Donner de son temps pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du lien social, c'est l'invitation lancée par la Ville aux Angevins pour la Journée citoyenne, le dimanche 24 avril.

"Inviter les Angevins, dans toute leur diversité, à donner de leur temps pour être acteurs de leur ville et utiles aux autres, est la grande mission de la Journée citoyenne, rappelle Faten Sfaïhi, adjointe à la Citoyenneté et à l'intégration. *L'idée est de se faire rencontrer les habitants, dans tous les quartiers, autour d'actions d'intérêt général, autour de valeurs partagées."* L'amélioration et l'embellissement du cadre de vie sera le fil rouge de la journée. Nettoyage à pied de la promenade Jean-Turc et de la montée Saint-Maurice, du parc de la Garenne, des rives de l'étang Saint-Nicolas et du lac de Maine (et même en kayak pour ce dernier), plantations de vivaces, opérations de désherbage et d'enlèvement d'encombrants, notamment végétaux, et ateliers de relooking d'objets et de petits mobiliers de récupération sont par exemple au programme. Parmi les nouveautés de cette année : démonstration de jardinières connectées green pods, création d'un jardin et fabrication puis installation de nichoirs autour du centre Jean-Vilar à la Roseraie, et des petits travaux dans et autour de certaines écoles : traçage de jeux dans la cour à Raspail, ponçage et lasure des barrières du mail Fratellini, nettoyage de printemps à Gérard-Philipe avant sa réouverture *(lire aussi en page 23)*… La Journée citoyenne, c'est aussi un bon moyen de favoriser le lien social et le vivre ensemble. Le centre communal d'action sociale propose ainsi un accompagnement au cinéma pour les personnes âgées afin de lutter contre leur isolement. ■

Pour participer, inscriptions en ligne sur www.angers.fr/journeecitoyenne ou dans les relais-mairie.
Contact : citoyennete@ville.angers.fr

EN BREF

ATHLÉTISME
La billetterie est ouverte pour assister aux championnats de France d'athlétisme du 24 au 26 juin, au parc des sports du Lac-de-Maine Josette-et-Roger-Mikulak : billetterie.athle.fr

ANGERS-PELLOUAILLES
68e édition de la course à pied sur route le 17 avril. Départ place Leclerc à 15 h pour un circuit de 15 km à travers la campagne angevine : pellouaillesangers.wordpress.com

FÊTES DE PRINTEMPS
La Fête de printemps du CCAS à destination des retraités arrive dans les quartiers afin de proposer ce temps convivial aux plus fragiles et aux plus isolés : le 14 avril à la salle Claude-Chabrol, le 26 avril aux greniers Saint-Jean, le 9 mai à la MPT Monplaisir et le 12 mai au Trois-Mâts. Inscriptions : espace Welcome, 02 41 23 13 31 et espace Robert-Robin, 02 41 68 55 77.

ANJOU ET ANTILLES
"Des bords de Loire à l'île de la Tortue", exposition et conférences sur 300 ans d'histoire entrelacée de l'Anjou et des Antilles, du 17e au 19e siècle. Hôtel des Pénitentes, du jeudi au dimanche, de 13 h à 18 h, entrée libre. Programme sur lesanneauxdelamemoire.org

RISQUES MAJEURS
Tout savoir sur les risques majeurs qu'ils soient naturels (inondations et autres aléas météorologiques), technologiques ou sanitaires, dans le document d'information communal à télécharger sur www.angers.fr (rubrique environnement / risques majeurs).

17e édition de l'open de tennis Espace Anjou

Du 16 au 24 avril, l'open Espace Anjou sera l'occasion d'assister à des matchs de très haut niveau, avec en têtes de série des joueurs évoluant aux alentours de la 200e place mondiale. Avec pour le vainqueur, outre un "money prize" de 20 000 euros, un gain de points ATP équivalent à un premier tour à Roland-Garros et un accès direct aux qualifications de ce même tournoi. L'open Espace Anjou permet également de découvrir de jeunes joueurs appelés à évoluer parmi l'élite : Monfils, Simon, Bénéteau, Mahut ou encore Wawrinka ont tous foulé la terre battue angevine avant de faire carrière au plus haut niveau.

BERTRAND BECHARD

Le tournoi 2015 avait été remporté par le Français Jonathan Eysseric.

Gratuit jusqu'au 21 avril inclus (qualifications et premiers tours). Entrée, 5 euros à partir des quarts de finale le vendredi 22. Finale du double le 22 à 18 h. Demi-finales du simple le 23 à partir de 14 h, et finale le 24 à 15 h. ■

ATC, 2, rue du Colombier. www.openespaceanjou49.com

LE CHIFFRE

71,7 %

Le taux de résidences principales qui ont choisi cette année le recensement dématérialisé par internet (50 % en 2015). Un chiffre qui positionne Angers à la première place des villes de plus de 50 000 habitants, seulement deux ans après la mise en place de ce service numérique. La campagne de recensement s'est tenue du 21 janvier au 27 février et concernait 6 822 logements tirés au sort. Les données collectées par l'Insee permettent d'obtenir la population officielle de chaque ville et des informations sur ses caractéristiques. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Ouverture au public du parc du Hutreau tous les jours

Il était jusqu'ici fermé durant le fonctionnement de l'accueil de loisirs des Petit et Grand-Hutreau. Le conseil municipal du 25 avril va délibérer sur l'opportunité d'ouvrir ce site de neuf hectares au public tous les jours, comme l'ensemble des autres parcs et jardins de la Ville. Et cela dès cet été, sans pour autant perturber le fonctionnement du centre aéré, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. D'ici là, des travaux de sécurisation et de clôture pour séparer les activités vont être réalisés. Ils permettront de faire cohabiter au mieux tous les usagers et d'élargir les horaires d'ouverture : de 7 h 30 à 20 h pour la période estivale. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

L'élite de la natation synchro à Jean-Bouin

Du 17 au 22 mai, se tiendront à la piscine Jean-Bouin les championnats de France de natation synchronisée Nationale 1 Élite Espoirs et Nationale 2. Pas moins de 500 compétiteurs sont attendus. Ce n'est pas la première compétition de grande envergure organisée à Angers: *"C'est le onzième gros événement accueilli ici, alors nous commençons à être rodés!"*, rappelle Antoine Biteau, président du club Angers Nat Synchro. Pas moins de seize épreuves sont au programme. *"Du 17 au 19 mai, les N2 s'affronteront dans des éliminatoires, puis les finales en solo, en duo, par équipes et en highlight, un ballet en musique,* explique le président. *Ensuite, du 20 au 22 mai, ce sont les N1 qui entreront en lice dans les mêmes catégories."* Pour le public, les temps forts auront lieu le samedi 21, à 16 h et à 20 h, pour les finales solo et highlight avec des invités spéciaux, puis le dimanche 22 mai, à 10 h 30 et 16 h, pour les finales en duo et par équipes.
Renseignements: www.angers-nat-synchro.info. Réservations sur place ou par mail: club.angersnatsynchro@gmail.com

EN BREF

HORAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE

L'hôtel de ville est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h (10 h le jeudi) à 13 h et de 14 h à 17 h 30, et le samedi de 10 h à 13 h pour les formalités administratives, les déclarations de naissance, de reconnaissance de décès et le point info famille.

BIEN VIVRE SA RETRAITE

L'espace Welcome propose des permanences pour les retraités le vendredi matin : information sur le bénévolat (9 h 30) et les sorties à partager (10 h) le 22 avril, et sur les loisirs, la santé, les associations… le 13 mai à 10 h. Renseignements : 02 41 23 13 31.

AIDE AUX AIDANTS

Dans le cadre de sa politique d'aide aux aidants d'une personne âgée en perte d'autonomie, le CCAS lance une enquête afin d'adapter son offre de services. Le questionnaire est en ligne : angers.fr/aidonslesaidants. Renseignements : 02 41 24 15 26.

RAM À BELLE-BEILLE

À partir du 22 avril, ouverture d'un accueil du relais assistants maternels (RAM) de la Ville pour informer les familles et les professionnels sur l'accueil individuel des enfants de 0 à 3 ans, à Belle-Beille, au point services du centre Jacques-Tati, les vendredis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, Contact : 02 41 48 12 81.

ÉTOFFES DU NIL

Ensemble de textiles coptes à découvrir au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine jusqu'au 3 juillet. musees.angers.fr

Le point sur nos engagements

Situer Angers sur la carte des villes connectées

THIERRY BONNET

Constance Nebbula, conseillère municipale déléguée à l'Économie numérique et à l'innovation

"Avec 4@, la plus haute distinction pour une première candidature, Angers vient de recevoir le label 'ville internet'. Ce prix récompense les collectivités pour les services innovants qu'elles proposent. La plateforme 'bénévolat et dons', accessible sur www.angers.fr, a été particulièrement remarquée. Cette récompense s'inscrit dans notre volonté de faire d'Angers une 'ville intelligente', qui place les habitants au cœur des dispositifs, en s'appuyant sur les opportunités offertes par les évolutions technologiques. Le numérique a bouleversé nos modes de vie et nos pratiques et constitue un levier pour améliorer l'accessibilité à l'offre de services.

C'est donc à la Ville de repenser ses outils pour répondre aux besoins des citoyens-usagers. Je pense par exemple aux applications mobiles que sont Angers l'agenda, qui recense toute l'actualité culturelle et de loisirs sur la ville ou encore celle consacrée aux déchets qui sortira prochainement et va accompagner les habitants aussi bien avec des consignes de tri que des modalités pratiques liées à la collecte. Le dispositif À'tout évolue et accueille maintenant les démarches liées à l'enfance et à la famille. Des bornes connectées ont été installées au CCAS, à l'hôtel de ville et au "J" afin d'évaluer la satisfaction des usagers. Le service mairie 5/5 est repensé pour être plus adapté aux usages liés au signalement.

Toutes ces initiatives participent à notre ambition qui est de faire d'Angers une ville-test, un laboratoire à ciel ouvert, pour tout ce qui touche aux solutions numériques et innovantes."

À L'HONNEUR

Lisa Gunnarsson prend de la hauteur

4,49 m, c'est la barre effacée par la sauteuse à la perche Lisa Gunnarsson, la plus Angevine des Suédoises, lors du meeting international en salle Globen Galan de Stockholm (Suède) le 17 février. Une marque qui lui permet de battre le record du monde cadette de la discipline qu'elle avait déjà égalé quelques jours plus tôt lors de la réunion d'Eaubonne dans le Val-d'Oise. La performance est de taille pour la licenciée d'Angers Athlétic Club. Alignée fin février lors des championnats de France Élite en salle, elle a terminé 3e du concours. La toute jeune athlète de seize ans et demi est à suivre tant sa progression et ses performances sont fulgurantes. ■

NÉCROLOGIE

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Roger Mikulak, un grand dirigeant au service du sport

Il aurait tant aimé assister aux prochains championnats de France d'athlétisme, prévus du 24 au 26 juin, mais la maladie en a décidé autrement. Roger Mikulak, grand dirigeant et militant du sport angevin, s'est éteint le 9 mars à l'âge de 78 ans. Un petit mois seulement après avoir dévoilé la plaque baptisant le parc des sports du Lac-de-Maine, dont il fut un grand artisan de la construction, de son nom associé à celui de son épouse Josette disparue en 2004. Fils d'un mineur polonais et d'une mère française, coureur de 400 m haies et bon athlète départemental – *"en région je finissais dernier"*–, c'est en responsable du mouvement sportif que Roger Mikulak va s'épanouir. Licencié tout jeune au CSJB, il en sera secrétaire puis président pendant près de quarante ans. Il fut aussi président du comité départemental d'athlétisme, membre du comité directeur de la fédération française et à la tête de l'office municipal des sports jusqu'à l'année dernière. Il était aussi le créateur du cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers qui se tient chaque année le 11 novembre au parc de Pignerolle. *"C'était un homme d'engagement qui a eu un parcours exceptionnel"*, témoignait Christophe Béchu en apprenant son décès. *"Un bâtisseur qui a su mener à terme des projets ambitieux et nécessaires pour notre ville,* ajoutait Roselyne Bienvenu, adjointe aux Sports. *Le sport angevin perd l'un de ses plus fidèles serviteurs."* ■

Angers fête l'Europe : la Pologne à l'honneur

Lundi 9 mai, Angers et la ville polonaise de Torun vont officialiser leur jumelage, quatre ans après la signature d'une charte d'intention. Une manière de faire perdurer des liens historiques, notamment depuis l'installation à Pignerolle du gouvernement polonais en exil en 1939-1940. Dans le cadre de ce rapprochement, l'opération "Angers fête l'Europe" va faire la part belle à la Pologne, du 3 au 27 mai. Au programme : expositions, concerts, projections et conférences. Parmi les autres temps forts à ne pas manquer, deux journées consacrées à la jeunesse et l'Europe pour tout savoir sur la mobilité étudiante et professionnelle sur le continent, le 17 mai au "J" ; mais aussi pour s'exercer à des sports et loisirs peu connus le 18 mai place Leclerc. Sans oublier les rendez-vous traditionnels avec les ambassadeurs des villes jumelles d'Osnabrück (Allemagne), Wigan (Angleterre) et Pise (Italie), des films, de la cuisine, du végétal, de la littérature… ■

Programme complet sur www.angers.fr

BÉNÉDICTE GALTIER / VILLE D'ANGERS

Les ambassadeurs des villes jumelles proposeront des temps d'animations.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sac Ados pour l'Europe

Le dispositif Sac Ados mis en place par la Ville traverse cette année les frontières. Traditionnellement ouvert aux Angevins de 15 à 25 ans souhaitant partir en vacances en France pour la première fois en autonomie, il permet désormais aux majeurs d'effectuer un premier séjour en Europe. Le "J, Angers connectée Jeunesse" et les maisons de quartier proposent un accompagnement pour la constitution du dossier d'inscription et la préparation du voyage (destination, transport, hébergement, activités, budget…). À la clé : 130 euros en chèques vacances (250 euros sur carte bancaire pour des vacances en Europe), des assurances rapatriement et responsabilité civile, une trousse à pharmacie et des documents pratiques, notamment en matière de prévention santé. Dates limite de dépôt des candidatures : le 23 juin. www.angers.fr/jeunes

THIERRY BONNET

Christophe Béchu et Jean-Pierre Bernheim aux côtés du directeur du site angevin et du directeur général de Helpline.

Helpline crée 100 emplois à Angers

De décembre 2015 à juin 2016, Helpline aura recruté 100 nouveaux collaborateurs. Une belle progression pour cette entreprise arrivée en 2008 à Angers et qui occupe désormais 2 500 m² de bureau dans l'immeuble @robase 3, dans le quartier Saint-Serge.

Destinée à faciliter les usages du numérique des salariés de grandes sociétés (dont plusieurs entreprises du CAC 40), Helpline a connu *"18 % de croissance en 2015, dans un environnement favorable"*, souligne son directeur général, Bernard Lewis. Et décidé, concrètement, la création de 100 emplois supplémentaires à Angers. La moitié a été réalisée en 2015, l'autre moitié est en cours et se poursuit jusqu'en juin prochain. Les profils recherchés ? *"Des techniciens, ingénieurs, administrateurs, managers d'équipe…, recrutés en contrat à durée indéterminée"*, détaille Thierry Gilbert, directeur du site angevin.

Cette nouvelle importante pour le territoire et ses salariés a été soulignée par le président d'Angers Loire Métropole et son vice-président en charge du Développement économique, également président de l'agence économique Aldev. *"Le développement d'Helpline et la création d'une centaine d'emplois, c'est une fierté pour nous,* a souligné Christophe Béchu. *C'est l'illustration de notre stratégie économique pour le territoire et ses entreprises."*

À noter que la relation client et les services à distance représentent aujourd'hui 2 500 emplois sur le territoire angevin. Ce secteur crée 250 emplois chaque année sur le bassin d'emplois et a bien résisté à la crise en conservant un taux de croissance supérieur à 8 %. ■

HELPLINE

"L'aventure se poursuit"

C'est Bernard Lewis, directeur général de Helpline qui le dit : *"À Angers, l'aventure se poursuit. D'autres perspectives verront le jour, d'autant que le territoire angevin recense beaucoup d'initiatives, autour de l'objet connecté notamment."* Depuis son arrivée en 2008, l'entreprise dit régulièrement son attachement à son implantation angevine : *"Nous disposons de locaux évolutifs, passés de 500 m² en 2008 à 2 500 m² aujourd'hui. Nous avons aussi trouvé sur le territoire les compétences technologiques et service client que nous recherchions pour composer notre équipe. Et enfin, la fidélité dans les engagements de nos interlocuteurs, Angers Loire Métropole et Aldev."*

Déchets : un mouvement pour dénoncer les incivilités

Le mercredi 23 mars, les agents du service collecte d'Angers Loire Métropole ont observé une grève qui a perturbé le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif sur l'ensemble du territoire. Ce mouvement de protestation est la conséquence de la hausse des incivilités subies par les agents au contact de la population.

La dernière en date, début mars, aurait pu avoir des conséquences tragiques : un agent a été renversé et blessé par un automobiliste doublant le camion de ramassage des ordures ménagères, avant de prendre la fuite.

Ces faits sont jugés intolérables par les élus d'Angers Loire Métropole qui condamnent fermement les incivilités commises à l'encontre d'agents du service public. Catherine Goxe, vice-présidente chargée des Ressources humaines, et Joël Bigot, vice-président chargé de l'Environnement et des déchets, l'ont réaffirmé en recevant une délégation des agents de la collecte le jour de la grève.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

En mars, la hausse des incivilités a conduit les agents à déposer un préavis de grève.

La collectivité ne peut qu'inciter la population à respecter le travail de ses agents aux conditions de travail atypiques et dont les missions sont essentielles pour la qualité de vie de chacun. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Angers Loire Métropole peut apporter une aide financière aux particuliers pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques. La demande d'intervention doit être faite auprès de la mairie du domicile (via mairie 5/5 pour Angers). Un référent de la Fédération départementale de gestion des organismes nuisibles (FD GON) réalisera un diagnostic, préconisera le type d'intervention et diligentera le prestataire adéquat. Le coût de l'opération peut être subventionné à hauteur de 50 % (100 euros maximum) par la collectivité, via la FD GON.

London city à une heure d'Angers

PHILIPPE NOISETTE/ARCHIVES

Les vols pour Londres au départ d'Angers Loire aéroport ont repris le 28 mars. La compagnie British Airways propose jusqu'à quatre allers-retours par semaine, plaçant l'aéroport de London city à une heure d'Angers. Sept destinations européennes sont désormais accessibles en 3 h 30 au départ de Marcé, via Londres : Amsterdam, Dublin, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Genève et Glasgow. Les vols pour Nice et Toulouse reprendront quant à eux respectivement les 10 et 11 juin.

www.angersloireaeroport.fr

EN BREF

#ANGERS FRENCHTECH

PRIX FEMMES DU DIGITAL OUEST

L'association Femmes du Digital Ouest lance la seconde édition de son prix du même nom, destiné à distinguer cinq femmes actrices du digital en Pays de la Loire, dans quatre catégories : jeune pousse du digital, prometteuse du digital, intra-preneuse du digital et entrepreneuse du digital. Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 mai, dossier de candidature à télécharger sur www.femmes-digital-ouest.fr

FOIRE D'ANGERS

Du 16 au 20 avril au parc des expositions, avec la participation de 400 exposants et de nombreux rendez-vous : village kids les 16 et 17 avril pour les 0-12 ans, village seniors du 18 au 20 avril, journée végétale le 17 avril, journée de la femme et nocturne le 19 avril… www.foire-angers.com

MÉDIATEUR DE L'EAU

Depuis janvier 2016, le médiateur de l'eau reçoit et traite les réclamations des usagers qui rencontrent des difficultés avec le service d'eau et d'assainissement d'Angers Loire Métropole. Il garantit une écoute confidentielle et l'impartialité dans la recherche d'une solution amiable. Contact : Angers Loire Métropole, médiateur de l'eau, BP 80011, 49020 Angers cedex 02. 0 800 490 400 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe), mediateurdeleau@angersloiremetropole.fr

LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Du 1er avril au 31 octobre : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 18 h, le dimanche de 8 h 30 à 12 h. www.angersloiremetropole.fr/dechets

Airinov ouvre un pôle agronomique à Angers

THIERRY BONNET

Antoine François, Julieta Contreras et François Rabier, collaborateurs angevins de Airinov.

L'aventure a commencé en 2010, dans une grange. *"Aujourd'hui Airinov est déjà une vieille start-up"*, s'amuse Romain Faroux, l'un des trois fondateurs, directeur général. L'entreprise, qui compte déjà quarante-cinq collaborateurs, utilise la technologie des drones pour cartographier et collecter des informations sur les parcelles. *"Nous intervenons à la demande des coopératives et des chambres d'agriculture pour déterminer les besoins des cultures en engrais notamment"*, précise Romain Faroux. Basée à Paris, Airinov vient d'ouvrir un pôle agronomique à Angers, à proximité du campus du végétal. Pourquoi Angers ? *"Angers centralise une grande variété de productions et de terroirs dans un périmètre proche,* répond le directeur général. *Nous y trouvons des formations qui correspondent à nos besoins et vont permettre de nous étoffer de compétences locales. C'est un bon terreau pour l'implantation de notre pôle agronomique."* Trois collaborateurs ont déjà été recrutés pour le pôle angevin. L'entreprise envisage de porter ses effectifs à dix personnes dans les deux ans à venir.

Tennis : la France contre les Pays-Bas à l'Arena Loire

CORINNE DUBREUIL

L'équipe de France, menée par Amélie Mauresmo, à droite.

L'Arena Loire accueillera les 16 et 17 avril la demi-finale France-Pays-Bas de la Fed Cup, l'équivalent de la coupe Davis, pour le tennis féminin. C'est sur terre battue que l'équipe menée par Amélie Mauresmo rencontrera les joueuses néerlandaises. Ce sera ainsi la première fois que la Ligue de tennis des Pays de la Loire accueille une rencontre de la Fed Cup.

Les matches se dérouleront le samedi à partir de 14 h et le dimanche dès 13 h (ouverture des portes 1 h 30 avant les premiers échanges). Places en vente sur le site internet de la Fédération française de tennis, www.fft.fr, sur www.ticketmaster.fr et dans les grandes surfaces dans la limite de six par jour et par personne. ■

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Jean Mercier
président de l'association Équipe49TRE Techniques de recherche d'emploi

À qui s'adresse l'association Équipe49TRE ?
Aux lycées et établissements supérieurs du territoire. Notre association compte une vingtaine de bénévoles retraités, qui tous ont été en responsabilité au cours de leur carrière dans la finance, l'industrie, les ressources humaines… Notre objectif : faire profiter les jeunes en fin d'étude de notre expérience dans le domaine du recrutement.

Comment les accompagnez-vous ?
Nous intervenons à la demande des établissements scolaires. Dans un premier temps, chaque jeune sélectionne une offre d'emploi correspondant à son projet professionnel et nous l'adresse, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation. Deux bénévoles les étudient avant une simulation individuelle d'entretien d'embauche, au sein de l'établissement, et un debriefing sur son déroulement, le contenu de la lettre et du CV. Puis l'après-midi est consacré à un temps de conseil, en groupe, sur la préparation à l'entretien, le processus d'embauche, l'importance du projet professionnel… Nous apportons un éclairage concret et réaliste qui manque à certains jeunes en études supérieures.

Combien de jeunes rencontrez-vous ?
Près de 600 chaque année, du bac professionnel au bac+5, dans des filières variées. Cela représente près de 60 journées d'intervention pour l'association. Aujourd'hui, nous recherchons de nouveaux cadres retraités et bénévoles pour renforcer l'équipe afin de répondre aux nouvelles sollicitations des établissements scolaires. ■

jean.mercier20@wanadoo.fr, 06 15 15 58 59, 02 41 66 43 42.

CHRISTIAN ROBLÉDO
président de l'université d'Angers

Après des études d'économie à Brest puis Rennes et un doctorat en sciences de gestion, Christian Roblédo a rejoint l'université d'Angers en 1996 comme professeur associé puis maître de conférences. Directeur de l'Istia de 2002 à 2012, il assure ensuite les fonctions de premier vice-président et vice-président du conseil d'administration de l'établissement. Il a pris la succession de Jean-Paul Saint-André à la tête de l'université le 15 février dernier. Christian Roblédo est par ailleurs membre du laboratoire de recherche en ingénierie des systèmes (Laris). Ses recherches portent sur l'analyse des performances et des politiques qualité.

THIERRY BONNET

“L'université d'Angers participe à l'excellence angevine”

23 000 ÉTUDIANTS
et 2 500 étudiants étrangers suivent une formation à l'université d'Angers.

1 000 ENSEIGNANTS
et près de 730 personnels administratifs et techniques y travaillent.

3 CAMPUS
outre Angers, l'université est également présente à Cholet et Saumur.

Vous avez été élu président de l'université à une large majorité. Avec quelle feuille de route ?
La volonté d'agir, avec mon équipe, pour une université citoyenne, ouverte, attractive, accueillante et rayonnante, ancrée dans son territoire et reconnue pour ses spécificités.

Qu'entendez-vous par une “université ouverte” ?
À la fois ouverte sur la cité et à un nouveau type de public. Je pense par exemple aux bacheliers issus de la filière professionnelle et technique, aux personnes qui ne sont plus étudiantes mais souhaitent acquérir de nouvelles compétences. Nous avons également la volonté d'ouvrir les laboratoires de l'université sur l'extérieur, de tisser des liens plus importants avec le tissu économique local. Par ses formations comme par ses laboratoires de recherche, l'université participe à l'excellence angevine, que ce soit dans les domaines du végétal, de l'électronique, du numérique, de la santé ou encore du tourisme. D'ailleurs le soutien de la communauté urbaine dans le cadre du Contrat de plan État-Région, confirme la place de l'université d'Angers dans l'environnement socio-économique angevin.

L'université a connu des difficultés financières au cours des années passées. Cette période de crise est-elle terminée ?
Aujourd'hui nous ne sommes plus en déficit. Pour autant, l'équilibre financier des universités est toujours précaire. Malgré nos bons résultats, l'université d'Angers reçoit l'une des dotations par étudiant les plus faibles de France. Néanmoins, au cours des trois dernières années, nous avons obtenu l'équivalent de 105 postes en masse salariale et de 22 cette année, ce qui nous a permis de recruter des enseignants et enseignants-chercheurs, du personnel administratif et technique, de stabiliser plus d'une centaine de CCD en CDI. Les finances demeurent cependant un point de vigilance. C'est pourquoi nous développons des dispositifs permettant de générer des ressources propres comme les contrats de recherche industriels ou encore la formation continue.

> “La réussite des étudiants est une valeur forte pour toute l'équipe de l'université.”

Comment expliquez-vous les très bons résultats de l'université, en tête des classements nationaux en licence ?
C'est le fruit d'un ensemble de dispositifs déployés depuis six ans pour orienter et accompagner nos étudiants, mais aussi mieux informer les lycéens en amont. La réussite des étudiants est une valeur forte pour toute l'équipe de l'université et cet encadrement porte ses fruits.

Quelle est la place de l'université d'Angers au sein de l'université Bretagne-Loire ?
Avec vingt-sept établissements, un territoire bi-régional et un très grand nombre de partenaires, la communauté d'universités et d'établissements universitaires (ComUE) Bretagne-Loire est la plus importante de France. J'y vois une plus-value énorme pour nos étudiants qui vont pouvoir, à terme, profiter d'une sorte d'Erasmus interne. Par ailleurs, cette organisation va permettre aux laboratoires de conjuguer leurs compétences. C'est un modèle fédéral, respectant l'autonomie de chaque établissement, tout en coordonnant leurs activités, dans lequel l'université d'Angers et les établissements angevins membres ou associés ont toute leur place. ■

+ d'infos sur
www.univ-angers.fr

Dans les coulisses d'Amphitéa

Au parc des expositions, Amphitéa accueille chaque année une vingtaine de spectacles. De l'arrivée des semi-remorques dans la nuit, aux premiers applaudissements du public, l'organisation est sans faille.

De 1500 à 5500 places

De 1 500 à 3 500 places assises maximum ou jusqu'à 5 500 places avec 3 000 en fosse et 2 500 assises

100

personnes environ travaillent pour l'accueil d'un spectacle

10 %

des recettes nettes d'un spectacle sont versés à Angers Expo Congrès

Jeudi 10 mars, 20 h 15 précises. Michael Grégorio fait son entrée sur scène sous un tonnerre d'applaudissements et se lance dans une imitation de Mike Jagger. C'est parti pour près de deux heures de show et de complicité entre l'artiste et son public.
Avant le démarrage du spectacle, la journée aura été particulièrement active à Amphitéa. *"L'accueil d'un spectacle, dans le cadre d'une tournée comme celle-ci, commence bien souvent dans la nuit"*, commente Claire Brault, directrice des opérations du parc des expositions. Gagné.
C'est effectivement à 4 h qu'est arrivée l'équipe des permanents de la tournée, soit une quinzaine de personnes, rejointes, dès 7 h du matin, par une trentaine de techniciens recrutés par le promoteur local du spectacle, Radical Production.
Pas de temps à perdre pour décharger. Si les 3 500 chaises qui accueilleront les spectateurs le soir même sont déjà installées, le plateau doit être monté dans la matinée. Dans un ballet de chariots élévateurs, les quatre semi-remorques sont vidés en un temps record tandis que commence le montage des ponts, au-dessus de la scène. Thierry, le régisseur, coordonne le travail des roads ou manutentionnaires au sol et des riggers dans les airs. *"Je m'appuie sur la fiche technique fournie par le producteur qui comprend, entre autres, le plan d'implantation de ces ponts qui accueillent son et lumière. Je vérifie notamment le poids qu'ils peuvent supporter, quitte à imaginer des solutions techniques pour mieux le répartir."*

Les placeurs en rose

À 13 h, la scène est en configuration spectacle. C'est l'heure du break dans l'espace "catering". Après les pauses café/petit déj' de la matinée, un vrai repas attend les techniciens : trente-cinq couverts ce midi, quarante-cinq ce soir. *"Ce sont des menus soignés,* souligne Claire Brault. *C'est d'autant plus important pour ceux qui passent des semaines en tournée et qui ont des journées de travail atypiques."*
16 h : quatre heures avant le début du spectacle, l'heure est aux balances pour l'équipe de la tournée. L'équipe de la sécurité se met elle aussi en place. Ces professionnels, intervenants extérieurs, seront rejoints par deux agents du Service sécurité incendie et assistance à personne (SSIAP), la Croix-Rouge ou la Protection civile, les contrôleurs de billets et la vingtaine de placeurs et placeuses reconnaissables à leur tee-shirt rose. Au total une centaine de personnes auront travaillé au cours de la journée pour la tournée de Michaël Grégorio. Une organisation bien rodée : chaque année, Amphitéa accueille ainsi une vingtaine de spectacles au parc des expositions. ■

En savoir plus sur
www.angers-expo-congres.com

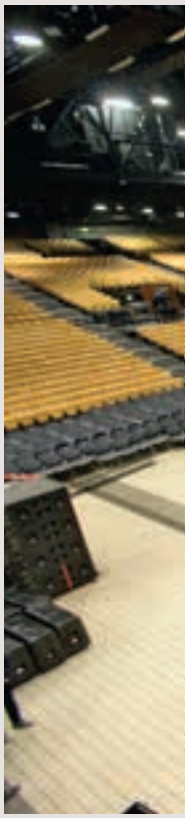

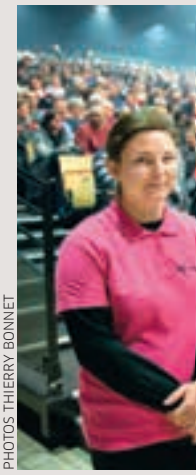

PHOTOS THIERRY BONNET

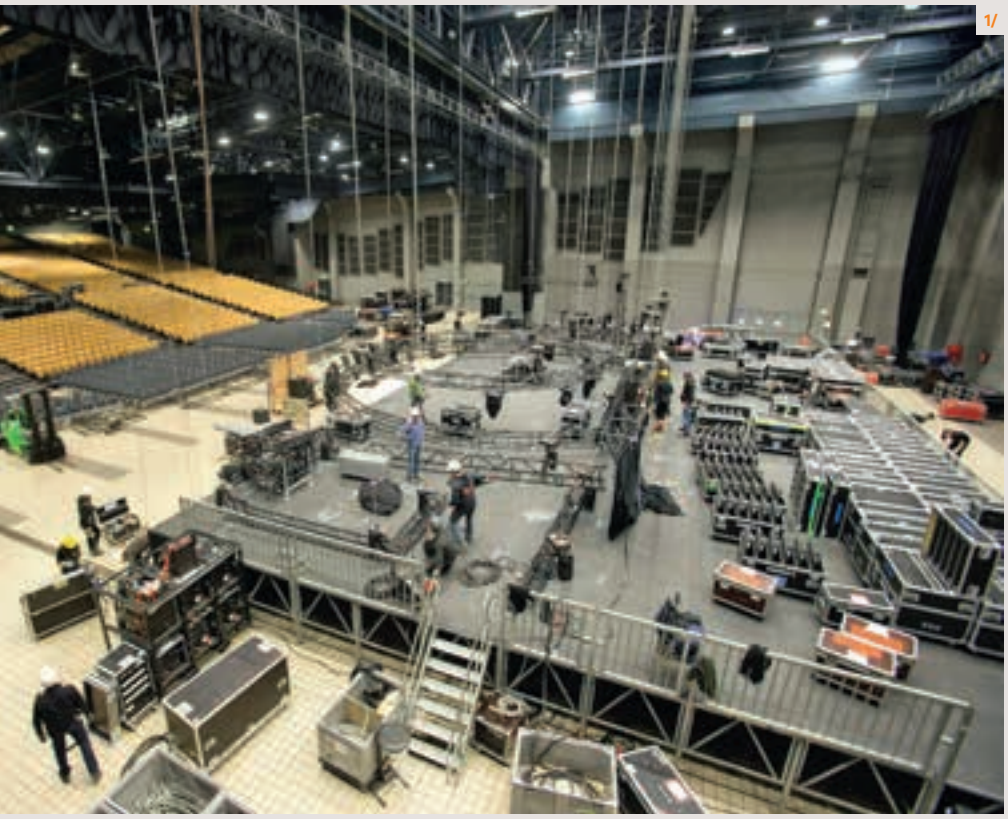

1/

1/ Les semi-remorques sont arrivés dans la nuit et le déchargement a commencé dès 7 h. La scène doit être entièrement installée pour 13 h. Comme sur tout chantier, le casque est de rigueur pour tout le monde. On s'active au sol (les roads) comme dans les airs (les riggers) pour installer le matériel et notamment les ponts qui supporteront le poids des projecteurs notamment.

2/ Le spectacle commence à 20 h. Les premiers spectateurs arrivent dès 18 h et sont accueillis par l'équipe chargée de la sécurité puis les contrôleurs de billet.

3/ L'espace "catering" assure le petit déjeuner ainsi que les repas du midi et du soir.

4/ On les repère à leur tee-shirt rose : une vingtaine de placeurs et placeuses qui connaissent la salle sur le bout des doigts aident les 3 500 spectateurs de ce soir à trouver leur place.

5/ Amphitéa affichait complet pour le spectacle du chanteur, comédien et imitateur Michaël Grégorio. Son spectacle "J'ai dix ans" poursuit sa tournée toute l'année sur les routes de France.

2/

3/

4/

5/

ÉCLAIRAGE

Christophe Davy

Christophe Davy de Radical Production est le relais local de Ruq Spectacles sur la tournée de Michaël Grégorio. *"Le producteur travaille avec un promoteur dans chaque ville, chargé de la mise en place de la billetterie, de la promotion, du recrutement des équipes, de la réservation de la salle…*, explique-t-il. *Suivant la jauge et le type de spectacle, ça peut être le Grand-Théâtre, le centre de congrès, l'Arena Loire ou Amphitéa qui, depuis les travaux réalisés en 2009, est idéale pour les spectacles en configuration toute assise."*

Conseils de quartier : des habitants s'engagent dans la vie locale

JEAN-PATRICE CAMPION

Les membres du conseil du Grand quartier de la Roseraie au travail, au centre Jean-Vilar.

"Les dix conseils de quartier ont repris du service depuis septembre avec une nouvelle organisation, explique Michelle Moreau, adjointe à la Vie des quartiers et à la vie associative. *Ils fonctionnent désormais sans la participation d'élus. C'est important si nous voulons que ces instances gardent leur liberté de parole et d'initiatives."* Ouverts à tous les citoyens ayant envie de s'impliquer dans la vie de leur quartier, les conseils intègrent un tiers d'acteurs locaux (représentants d'associations, commerçants, professions libérales), un tiers d'habitants qui se sont portés candidat et un tiers d'habitants tirés au sort sur les listes électorales, pour un total d'une trentaine de membres. *"Nous fonctionnons comme un collectif d'habitants avec pour objectif de participer à la démocratie locale et d'améliorer la vie de notre quartier,* résume Géraldine Bertrand, présidente du conseil des Justices, Madeleine, Saint-Léonard. *Nous avons mis en place des commissions thématiques ouvertes à tous les citoyens qui voudraient nous rejoindre."* Déplacements et signalétique, végétalisation, promotion d'endroits méconnus, revitalisation commerciale, réception des projets d'urbanisme en cours… Au total, les dix conseils se sont saisis ou ont été saisis par la Ville d'une trentaine de sujets aboutissant à des propositions, des avis ou des projets concrets.

Un trentaine de projets en cours

"Lors des réunions plénières, l'organisation et les objectifs sont définis, indique Marc Faugères, responsable de la Mission participation citoyenne. *Ensuite, chaque groupe travaille sur un sujet et s'organise pour atteindre ses objectifs."* Ainsi, le conseil du quartier Roseraie voulait mieux faire connaître ce quartier très étendu, allant du parc du Hutreau à Orgemont et Létanduère. *"Nous avons donc exploré les différentes zones pour établir des circuits de balades permettant de redécouvrir des lieux oubliés, des éléments du patrimoine ou des endroits agréables,* raconte Odile Guibert, présidente de ce conseil. *Les circuits seront largement diffusés, notamment dans le journal de quartier."* Rencontres avec les habitants, temps conviviaux, porte-à-porte, les moyens ne manquent pas pour faire connaître les conseils et recueillir les avis des habitants. Et, pourquoi pas, leur donner envie de participer à leur tour. ■

CONTACTER LES CONSEILS DE QUARTIER

Roseraie : grandquartierroseraie@gmail.com
Lac-de-Maine : conseildequartierlacdemaine@gmail.com, conseildequartierlacdemaine.wordpress.com
Hauts-de-Saint-Aubin : cqhautsstaubin@gmail.com
Justices, Madeleine, Saint-Léonard : cqjmstl@gmail.com
Deux-Croix, Banchais : cq2xbanchais@gmail.com
Doutre, Saint-Jacques, Nazareth : conseilquartier.dstjn@gmail.com
Belle-Beille : conseilquartier.bb@gmail.com
Saint-Serge, Ney, Chalouère : conseilquartier.ssnc@gmail.com
Monplaisir et Centre-ville : mission participation citoyenne, 02 41 96 34 56

Hauts-de-Saint-Aubin

L'école Gérard-Philipe rouvre à la rentrée

L'école Gérard-Philipe, ici en configuration d'accueil de loisirs, va rouvrir à la rentrée.

GILLES BODET / VILLE D'ANGERS

Le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin est un secteur en pleine mutation et de nombreux programmes immobiliers vont voir le jour : 247 logements cette année et 434 en 2017 sur les plateaux de la Mayenne, des Capucins et Verneau. Conséquence : la cité éducative Nelson-Mandela affiche complet. Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, la Ville et la direction académique ont pris la décision de rouvrir dès la rentrée 2016 deux classes dans le groupe scolaire Gérard-Philipe situé rue des Petites-Pannes. Les familles habitant le secteur et souhaitant inscrire leur enfant doivent se rapprocher de la mairie de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin ou du Point info famille, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Pour information, des visites mensuelles sont proposées les 13 avril et 18 mai de 16 h à 18 h 30, et le 18 juin de 10 h 30 à 12 h afin de découvrir l'établissement. Les accueils de loisirs Gérard-Philipe pour les 2-5 ans et les 6-14 ans restent en fonctionnement les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. ■

Renseignements : Point info famille, 02 41 05 45 80 et mairie de quartier, 02 41 35 07 12.

Monplaisir

Les anciens de la Corbeille-d'Argent connectés aux tablettes numériques

THIERRY BONNET

Les tablettes numériques tout juste livrées, la Corbeille-d'Argent, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées du quartier, est fin prête pour permettre à ses résidants de se familiariser avec les dernières technologies. Pour cela, Arthur et Bastien, deux jeunes d'Unis-Cité dans le cadre de leur service civique, vont apprendre aux anciens l'usage des tablettes : jeux, informations sur internet, communication avec les proches…
Les formations sont pour le moment individuelles mais le groupe est à la recherche d'habitants du quartier pour mettre en place des ateliers d'initiation en journée, de manière pérenne, bénévole et intergénérationnelle.

Renseignements : La Corbeille-d'Argent, 14, boulevard Robert-Schuman, 02 41 43 63 43.

THIERRY BONNET

Isabelle, Delphine et Hélène encouragent d'autres femmes à les rejoindre pour s'entraider dans la recherche d'emploi.

Belle-Beille

Elles s'entraident pour trouver un job

"Osez ! Autorisez-vous ! Vous êtes les actrices de votre vie !". Ces messages entendus lors d'une formation pour les femmes à la recherche d'un emploi du CIDFF[1], Hélène, Isabelle, Delphine et les autres personnes du groupe n'ont pas tardé à les mettre en pratique.

Pour pérenniser le dynamisme ressenti pendant les deux mois et demi passés ensemble, elles ont créé une association : le collectif de femmes impliquées dynamiques et formidables. Objectif : se soutenir, partager ses réseaux et ses compétences pour sortir de l'isolement trop souvent vécu par les demandeurs d'emploi.

Elles se retrouvent chaque mercredi matin au centre Jacques-Tati. *"Nous travaillons sur nos projets et faisons connaître l'association pour intégrer d'autres femmes et partager notre expérience de chercheuse d'emploi"*, explique Hélène. *"Le fait que nous soyons toutes dans la même situation responsabilise,* souligne Isabelle. *Nous sommes d'autant plus impliquées dans notre projet."* Et Delphine de compléter : *"Nous sommes fières de ce que nous réalisons ensemble et de réussir à atteindre notre objectif"*.

Leur démarche porte ses fruits : sur le groupe initial, la moitié a trouvé une formation ou un emploi, dont une en CDI.

Les projets d'Hélène, Isabelle et Delphine, sont bien avancés. La première réfléchit à la création d'une entreprise dans le secteur du bien-être avec la Boutique de gestion, Isabelle a prévu de suivre une formation pour devenir gardienne d'immeuble et Delphine passe son BAFA pour devenir aide-maternelle dans les écoles. ■

Contacts : 06 56 86 09 72 et femmes.cfidf@laposte.net

(1) Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.

Centre-ville

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Christine Garin

vice-présidente de l'association Bibliothèque pour tous

Quels changements depuis le déménagement de la Bibliothèque pour tous rue Marceau, dans le centre-ville ?

Aujourd'hui nous avons pignon sur rue, ce qui n'était pas le cas lorsque nous étions aux Justices. Avec nos trois vitrines, nous avons gagné en visibilité auprès des passants et pensons avoir doublé notre lectorat. La bibliothèque est ouverte à tout le monde. Mais essentiellement fréquenté par des jeunes retraités qui ont du temps pour baguenauder.

Comment choisissez-vous les livres ?

Nous nous réunissons en comité de lecture chaque mois, au cours duquel nous échangeons sur les livres lus le mois précédent. Nous avons un partenariat avec la librairie Richer qui nous prête les nouveautés les plus médiatisées. Sur une vingtaine, nous en retenons une petite moitié. La force de la Bibliothèque pour tous, c'est d'avoir des romans récents.

Quelles actions proposez-vous pour encourager la lecture ?

Nous organisons des cafés littéraires tous les deux mois. En décembre, nous présentons les prix littéraires dans le petit amphithéâtre du musée des beaux-arts. Nous intervenons également dans des maisons de retraite en apportant des livres en gros caractères et en faisant de la lecture à haute voix. Nous tissons également des liens avec les écoles du quartier. ■

Renseignements : 02 41 44 54 34, cbpt49.com. La bibliothèque est ouverte les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Lac-de-Maine

Les actions de la Ville dans le quartier

Six mois après un premier passage, le maire Christophe Béchu et Sophie Lebeaupin, l'adjointe du quartier, sont de nouveau allés à la rencontre des habitants et des acteurs du territoire : commerçants, entreprises, associations, conseil de quartier… L'occasion de faire le point sur les projets et les différentes opérations menés par la Ville. À commencer par les aménagements urbains et les travaux de voirie engagés dans le cadre du plan lancé au début du mandat. Parmi eux : la réfection de l'enrobé de l'avenue du Grand-Launay en entrée de quartier et des rues du Coteau-de-Mollières, Jean-Baptiste-Clément et Gustave-Courbet. Mais aussi l'esplanade de la salle Auguste-Chupin, la place de la Terre, l'allée du parc du Vallon, la promenade de Grézillé, la rénovation de la verrière de l'école de la Pérussaie ou encore la transformation du self de l'école du Bois-de-Mollières. Au rayon des projets en cours ou à venir, la sécurité aux abords de l'école Jean-Rostand en phase de concertation avec les usagers, la création de 1 000 m² de jardins partagés au square de la Chouanière, la nouvelle maison de quartier prévue en 2018, le remplacement d'une partie de l'éclairage par des lampes à leds modulables en fonction du passage, par exemple. *"La question du parc de loisirs Josette-et-Roger Mikulak est d'actualité,* a confirmé Christophe Béchu en réponse à une habitante. *Nous souhaitons renforcer l'attractivité de ce lieu emblématique de la ville et ses usages, l'utilisation de la pyramide notamment."*

JEAN-PATRICE CAMPION

Lors de la réunion publique du 24 mars, Sophie Lebeaupin, adjointe du quartier, a présenté les aménagements réalisés.

Permanences de vos élus

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin, mercredi 20, 27 avril et 11 mai, de 9 h à 10 h 30. Centre Jacques-Tati, Point service ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin, mercredi 20, 27 avril, 11 mai, de 10 h 30 à 12 h. Relais-mairie, place Guy-Riobé. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

CENTRE-VILLE
Karine Engel, mercredi 20, 27 avril, 4 et 11 mai, de 14 h à 15 h 30. Pôle territorial, 5, allée du Haras. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DOUTRE, HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Alain Fouquet, samedi 14 mai, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

Laure Halligon, samedi 16, 30 avril et 7 mai, de 9 h à 11 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 34

Laure Halligon, mercredi 20, 27 avril, 4 et 11 mai, de 9 h à 11 h. Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin. Rendez-vous au 02 41 05 40 34

MONPLAISIR

Faten Sfaïhi, samedi 23 avril, de 10 h à 12 h. Relais-mairie, espace Galliéni. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Alima Tahiri, mercredi 20 avril et 4 mai, de 14 h à 16 h. Point info quartier. Rendez-vous au 02 41 05 40 39

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Maxence Henry, samedi 16, 23, 30 avril, 14 mai, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

ROSERAIE
Gilles Latté, mercredi 20 avril, 4 et 11 mai, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie, 3, rue André-Maurois. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Jeanne Robinson-Behre, samedi 23 avril et 7 mai, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

Journée de quartier

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
Après avoir passé une journée dans le quartier en octobre, le maire Christophe Béchu et l'équipe municipale vont de nouveau à la rencontre des habitants et des acteurs économiques et associatifs le mardi 26 avril. La journée se terminera par une réunion publique, à 19 h 30, à la maison de quartier Quart'Ney, 9, rue Eugène-Duboys.

PHILIPPE NOISETTE

Le 28 mai, les coureurs traverseront les sociétés de boule de fort.

Le Plessis-Grammoire

Sport et patrimoine avec le trail de la boule de fort

Pour sa 26e édition, le samedi 28 mai, La Grammoirienne innove en lançant le trail de la boule de fort. Sur le parcours de 21 kilomètres, les coureurs feront étape dans quatre sociétés dont une à Andard. Pas d'obligation de s'arrêter pour observer le jeu mais ce sera possible pour les participants qui le souhaitent. *"Nous voulions mettre en avant ce patrimoine culturel local,* explique Damien Guiheneuc, président de LPG Animation. *Au Plessis-Grammoire, on dénombre pas moins de trois sociétés. Avec celle d'Andard, on compte même 500 sociétaires. Les coureurs et le public vont pouvoir découvrir ces sociétés, assister à des démonstrations et s'initier à la boule de fort."*
En parallèle, les courses habituelles auront lieu, avec le parcours enfant, les courses de 6 et 10 kilomètres, la randonnée de marche nordique et même les courses à l'américaine. ■

Renseignements et inscriptions : www.lagrammoirienne.fr

EN BREF

Bouchemaine

FESTIVAL BOUCHE À OREILLE

Rendez-vous du 13 au 16 mai à La Pointe pour la 7e édition du festival avec des grands noms de la scène jazz européenne, de nouveaux talents et des musiciens locaux. Parmi les têtes d'affiche : Éric Barret, Géraldine Laurent, Riccardo Del Fra, Malted Milk… festivalbao.wordpress.com

La Meignanne

BASTRINGUE GÉNÉRAL

Marché de créateurs régionaux, artisanat, ateliers, concerts… Du 15 au 17 avril, espace Longuenée. www.lebastringue.org

Beaucouzé

INFLUENCES BELGES

Festival photographique proposé par l'association Les Tisseurs d'Images, du 13 mai au 5 juin. Expositions, visites commentées, workshop, stages d'initiation à la photo, ateliers d'écriture, rencontres et débats… tisseursdimages.blogspot.fr

Verrières-en-Anjou (Saint-Sylvain-d'Anjou)

Le château à motte se découvre au printemps

DR

Ancêtre du château fort en pierres, le château à motte de Saint-Sylvain-d'Anjou (parc André-Delibes) rouvre ses portes au grand public à l'occasion de deux week-ends d'animation : le festival de printemps les 4 et 5 juin avec l'association La Maisnie Joulain (gratuit) et les journées de l'archéologie les 18 et 19 juin. Le site propose également des ateliers et des animations pédagogiques destinés aux scolaires, de la maternelle au collège. À noter qu'il sera prochainement doté d'un nouveau bâtiment d'accueil subventionné par la communauté urbaine, au titre de sa politique touristique. www.ville-saint-sylvain-anjou.fr ■

Villevêque

Fenêtres végétales sur les basses vallées angevines

Dans le jardin devant la maison du bourg de Villevêque, des branchages, des souches et des troncs s'étalent dans tous les coins. Autour, une demi-douzaine de personnes s'affairent. Parmi elles, Anaïs et Geneviève. Toutes deux participent à cet atelier à l'objectif peu banal : valoriser le territoire des basses vallées angevines en y installant des "fenêtres", conçues comme des signalétiques sur le paysage et fabriquées au cours de trois ateliers participatifs. *"Lors d'un premier atelier, nous avons découvert le milieu naturel des basses vallées, puis ce matin nous avons collecté des matériaux de récupération, notamment des bois flottés de toutes tailles"*, racontent-elles. Ce projet expérimental a été imaginé par Angers Loire Métropole dans le but de sensibiliser les habitants à ces paysages souvent méconnus, autour d'un projet participatif et artistique réunissant les communes d'Écouflant, Villevêque et Angers. *"Deux idées ont été retenues,* précise François Lebot, designer et animateur des ateliers. *Celui de la signalétique et celui des avatars végétaux, sortes de sphères suspendues dans les arbres et mettant en scène des micro-paysages."* En plus de ces deux projets, menés en parallèle dans les trois villes, une chorégraphie est montée avec des volontaires et sera présentée lors d'un temps fort baptisé Vertu'Osités au château du Plessis-Bourré, les 4 et 5 juin. En attendant, côté Villevêque, le prochain rendez-vous est pris près du moulin pour l'installation des fenêtres, le 16 avril. ■

Pour participer aux ateliers "créations plastiques" et "chorégraphie" : aurelie.dumont@angersloiremetropole.fr

PHILIPPE NOISETTE

Des bois flottés pour créer des fenêtres végétales et artistiques.

Avrillé

INTERVIEW

PHILIPPE NOISETTE

Florent Corvaisier,
alias Bob le bruit-colleur

Qui est Bob le bruit-colleur ?
Bob est un musicien qui fabrique des instruments en carton pour jouer de la musique. Un personnage que j'ai créé lorsque j'ai commencé à concevoir une guitare, des percussions et des gazous en carton à l'automne dernier pour accompagner un conteur.

Comment est née l'idée de la fanfare La Bruit-Colle ?
Musicien autodidacte, je joue dans des groupes de swing jazz et de chanson française. Je suis aussi professeur de guitare à la maison des jeunes et de la culture d'Avrillé qui fête ses 50 ans cette année. J'avais envie de mettre ce que je sais faire au service des événements organisés pour cet anniversaire en proposant aux Avrillais de rejoindre Bob le bruit-colleur. Nous allons créer une véritable fanfare à partir d'instruments en carton que nous fabriquons ensemble.

Qui peut rejoindre cette fanfare ?
Elle a démarré ses activités en janvier avec des adhérents de la MJC mais elle est ouverte à tous. Mon objectif est de réunir une cinquantaine de participants de tous âges. Pas besoin d'être musicien, il suffit d'avoir envie de fabriquer des percussions ou des bigophones en matériaux de récupération et de travailler des morceaux tous ensemble. Notre première sortie est prévue le 24 avril à l'occasion de l'événement familial O' Grand Air. ■

Renseignements et inscriptions : 06 60 87 09 29, flab@nytmail.com

Mûrs-Érigné

Au sud, des sites naturels à découvrir

Sur une surface totale de 1 700 hectares, Mûrs-Érigné en compte 1 000 en zone agricole et naturelle. *"Un environnement exceptionnel qui offre une véritable qualité de vie aux habitants et explique l'augmentation régulière de notre population,* estime Damien Coiffard, le maire. *En 2015 nous avons ainsi accueilli 110 nouvelles familles."* Naturellement, la préservation de ce cadre de vie est au cœur du projet municipal. Un fil rouge qui guide la politique d'urbanisation, les projets touristiques et de mise en valeur du patrimoine naturel autour de la Roche de Mûrs ou des bords du Louet *(lire ci-dessous). "Cela implique aussi une grande attention portée aux paysages ruraux ainsi qu'à l'activité des huit agriculteurs que compte Mûrs-Érigné,* ajoute le maire. *Nous avons à cœur de les valoriser, de préserver les terres agricoles et l'activité économique qu'elles génèrent."*

PHILIPPE NOISETTE

Sur la Roche de Mûrs, la renaissance de la vigne.

Proximité et coopérations

Plus de 700 emplois sont recensés sur la commune et près de 200 structures (artisans, commerces, entreprises de service ou industrie, exploitations agricoles). Autant d'acteurs économiques que la Ville accompagne en direct, en lien avec l'agence économique d'Angers Loire Métropole. *"En tant que chef d'entreprise, je connais l'isolement que peut ressentir un porteur de projet ou un dirigeant,* explique Damien Coiffard. *La mairie est l'interlocuteur de proximité indispensable. Nous sommes d'ailleurs régulièrement sollicités, notamment pour notre zone économique, bientôt agrandie de cinq hectares, connectée à l'échangeur autoroutier."* La proximité, un mot qui revient souvent dans les propos du maire de Mûrs-Érigné, qu'il s'agisse d'action sociale, d'accompagnement des demandeurs d'emploi, de vie associative… Mais qui n'empêche pas les collaborations intercommunales avec les communes voisines du sud Loire : Saint-Melaine-sur-Aubance, Soulaines-sur-Aubance, Juigné-sur-Loire. Un bassin de vie de 10 000 habitants pour lequel les pistes de coopération sont nombreuses, dans les domaines de la culture ou des loisirs notamment. ■

REPÈRES

POPULATION : 5 500 habitants
SITUATION : 15 km au sud d'Angers
À DÉCOUVRIR : la Roche de Mûrs, le centre Jean-Carmet et sa programmation culturelle, les sentiers de randonnée et le GR 3 qui traverse la commune…
SITE INTERNET : www.murs-erigne.fr

PHILIPPE NOISETTE

Le maire, Damien Coiffard.

PHILIPPE NOISETTE

La Roche de Mûrs offre un panorama exceptionnel.

UNE NATURE D'EXCEPTION

Activités nautiques, circuits de randonnée, création d'un espace de loisirs au bord du Louet, modernisation du camping, projet de guinguette… Dans les années à venir, la ville de Mûrs-Érigné entend valoriser ses atouts touristiques. Elle peut pour cela s'appuyer sur un site d'exception, la Roche de Mûrs, promontoire rocheux offrant un panorama remarquable sur la vallée de la Loire. À noter qu'en collaboration avec le club alpin d'Angers, la paroi d'escalade y sera prochainement de nouveau accessible.

DESIGN SOLANGE ABAZIOU D'APRÈS L'ŒUVRE DE GIOVANNI AMBROGIO DE PREDIS, 1499

Du 14 au 19 avril, rendez-vous au Quai pour la neuvième édition de ce rendez-vous familial qui propose six spectacles jeune public et/ou tout public, mais aussi des moments à partager autour des spectacles : banquet paysan, impromptus, ciné-cirque en partenariat avec les 400 Coups… Des stages de découverte des arts du cirque, animés par des artistes et intervenants professionnels de l'école des arts du cirque La Carrière, sont également proposés aux enfants (à partir de 7 ans), adultes et étudiants. **www.lequai-angers.eu**

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Les Angevins, acteurs du changement

La majorité municipale propose à tous les Angevins qui le souhaitent de s'investir au service de leur ville. Autant pour participer à la concertation sur les grands projets qu'à la vie dans chaque quartier. Cela doit leur permettre d'être les acteurs du changement qui s'opère à Angers.

Les conseils de quartiers, moteurs de l'amélioration du cadre de vie

Ainsi, depuis plus d'un an maintenant, les conseils de quartiers représentent les Angevins dans chacun des dix quartiers d'Angers afin de proposer et de donner leurs avis sur les actions engagées par la municipalité.

Ces conseils sont totalement indépendants. Comme nous nous y étions engagés, les élus municipaux ne peuvent plus présider ces conseils ni même en être membres, contrairement aux pratiques lors des précédents mandats. Sur la base de tirages aux sorts, ils sont constitués d'Angevins volontaires, porteurs d'idées pour leur quartier.

Les conseils peuvent à la fois être saisis par la Ville, qui souhaite recueillir leur avis sur un projet, tout comme ils peuvent s'autosaisir d'un sujet sur lequel ils souhaitent faire des préconisations ou des propositions.

Par exemple, nous avons souhaité leur avis sur les grands projets d'aménagement du mandat, comme Cœur de Maine, la végétalisation du centre-ville ou l'aménagement des Hauts-de-Saint-Aubin. Certains conseils se sont aussi autosaisis de sujets tels que le commerce, la végétalisation ou la valorisation du quartier.

Au total, ils ont aujourd'hui travaillé sur plus d'une trentaine de sujets, contribuant à l'amélioration du cadre de vie de chacun.

La Journée citoyenne, un moment fort de partage et de vivre ensemble

Comme inscrit dans notre programme, nous avons organisé en 2015 la première Journée citoyenne de la Ville d'Angers.

Près de 500 Angevins ont ainsi réalisé pendant une journée, une demi-journée ou seulement quelques heures, des actions d'intérêt général au service de leur ville ou d'associations. Cette journée permet à tous les Angevins qui le souhaitent de participer simplement à la vie de la collectivité, de partager un moment de convivialité avec leurs voisins ou avec les habitants d'autres quartiers.

Devant le succès de cette manifestation, nous organisons une 2e édition le 24 avril, et nous invitons tous les Angevins à y participer en s'inscrivant aux différentes actions proposées.

Des temps de rencontres entre élus et Angevins pour répondre aux attentes et orienter les actions de la municipalité

Les élus viennent aussi directement à la rencontre des Angevins. Dans le cadre des permanences assurées par les adjoints de chaque quartier. En un an, vous êtes plus d'un millier à être venus proposer, discuter avec votre adjoint de quartier.

Dans le cadre également des permanences sans rendez-vous, ce sont près de 400 Angevins qui sont venus rencontrer individuellement le maire pour évoquer, notamment, les évolutions possibles dans la ville et leur quartier.

Lors des journées de quartier du maire et des élus, environ 6 600 Angevins contribuent à l'action municipale, via leurs propositions lors de rencontres ou leurs questions et remarques dans le cadre des réunions publiques.
Les temps de concertation spécifiques sur les grands aménagements (Monplaisir, Belle-Beille, Hauts-de-Saint-Aubin…) ont par ailleurs rassemblé 1 600 angevins.

Les Angevins sont donc bien acteurs des changements qui s'opèrent dans notre ville.

En tant que majorité municipale, nous souhaitons travailler aux côtés de chacun d'entre vous pour qu'Angers soit toujours une ville plus agréable à vivre, dans laquelle chacun puisse s'épanouir, à tous les âges et dans tous les quartiers.

Merci à tous pour votre précieuse contribution.

Vos élu(e)s de la majorité "Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Le budget 2016 : des choix que nous ne partageons pas

La baisse des dotations de l'État ne doit pas servir de paravent aux choix politiques de la majorité. Elle a mis en place des dépenses supplémentaires coûteuses (vidéosurveillance, heure gratuite de stationnement, plan voirie, aménagements des places du centre-ville, projet Cœur de Maine, renflouage de Terra Botanica…).
Elle a décidé de les financer en ciblant les acteurs du lien social : baisses de subventions aux maisons de quartier et aux associations, de la construction de logements sociaux, gel de la subvention au CCAS, augmentations de tarifs des services municipaux…
Tous les Angevins sont appelés à payer l'addition, notamment celles et ceux qui jusqu'alors bénéficiaient de choix de justice sociale, de solidarité.

Angers a besoin d'un programme pluriannuel d'investissement mobilisateur, qui entraine les forces vives et les talents autour d'une vision de l'avenir de notre ville.
Mais, après l'abandon du tramway, ce budget se contente d'un saupoudrage qui n'offre pas cette perspective.
Nous ne pouvions que nous y opposer.

Vos élu-e-s du groupe Aimer Angers
www.aimerangers.fr

1/

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

2/

COLL. PART. ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

3/

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

1/ Vue aérienne du Village-Anjou, vers 1980.

2/ La deuxième tranche du Village-Anjou en construction, hiver 1968.

3/ Brochure "Village-Anjou, Angers - la Roseraie, octobre-novembre 1967", éditée pour la vente des pavillons.

Village-Anjou, le premier village expérimental

Le Village-Anjou, à la Roseraie, entre l'avenue Jean-XXIII, la rue du Maréchal-Juin, le boulevard Robert-d'Arbrissel et la route de Bouchemaine, aménagé entre 1967 et 1970, fait figure d'opération exemplaire. Il s'inspire directement du "Villagexpo" de Saint-Michel-sur-Orge (Essonne), exposition de vingt modèles différents de maisons inaugurée en 1966 par l'Angevin Edgar Pisani, ministre de l'Équipement. En réaction contre le gigantisme des grands ensembles promus par les ZUP, un retour vers les logements individuels s'amorce en effet dans les années soixante.

Une délégation d'élus angevins visite Saint-Michel-sur-Orge en octobre 1966. Pourquoi ne pas créer une opération semblable à Angers, dans le nouveau quartier de la Roseraie, dont le chantier vient de démarrer ? 5 750 logements collectifs et 800 logements individuels doivent y être construits. Le Village-Anjou émargera au programme d'habitat individuel pour 169 pavillons. En novembre 1966, le ministre Pisani approuve le projet angevin, qui réunit la Ville d'Angers, la Société d'équipement de Maine-et-Loire et cinq organismes constructeurs. Michel Andrault, architecte du "Villagexpo", accepte de dresser le plan masse. Le chantier démarre le 15 juin.

Les objectifs sont clairs : démontrer que l'application des méthodes de construction industrielle à la maison individuelle est possible, que la diversité des conceptions architecturales et des procédés permet d'éviter la monotonie ; réaliser des maisons familiales dans les prix plafonds applicables aux constructions HLM du secteur accession à la propriété ; éviter l'écueil de la maison isolée ou du trop grand ensemble par une disposition judicieuse des pavillons favorisant à la fois l'intimité et les liens entre voisins.

Le Village-Anjou additionne les originalités : sept modèles de pavillons différents pour chacune des deux tranches de construction (1967-1968, 1968-1970), une galerie technique "véritable petit métro où sont rassemblés tous les réseaux", des formules variées d'accession à la propriété, une exposition-vente des premières maisons réalisées, inaugurée le 27 octobre 1967. Les prix sont raisonnables, en moyenne 100 000 F (124 700 euros actuels), terrain de 300 à 400 m² compris. Ce lotissement peu ordinaire est accueilli avec enthousiasme. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
www.angers.fr

PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS
JARDIN
MAISON
BIEN ÊTRE & VIE PRATIQUE
FOIRE d'Angers 2016
LOISIRS & TOURISME
SAVEURS
400 EXPOSANTS
Entrée GRATUITE Samedi 16
SAMEDI
DU 16 AU
MERCREDI
20 AVRIL
www.foire-angers.com
avec le soutien de
LA VILLE D'ANGERS
Crédit Mutuel
ANGERS EXPO CONGRES
Atm@sphère
www.atmospherecommunication.fr